

la nouvelle ACTION FRANÇAISE

gérer la pénurie?

éditorial par bertrand renouvin

Hausse probable du pétrole, malaise paysan, occupation du « France » affaire Titan-Coder, poursuite de la hausse des prix, voici le gouvernement confronté à de vrais problèmes et contraint de témoigner, autrement qu'en paroles, de son dynamisme et de son imagination. Mais le peut-il et le veut-il ?

Face à une crise qui remet en cause le modèle capitaliste de croissance, les Français n'ont entendu, jusqu'à la fin des vacances, que des propos rassurants. Ce qui n'empêchait pas les mouvements de colère, tandis qu'une crainte diffuse se répandait à travers le pays. Quand le sucre vient à manquer, quand l'emploi est menacé, quand le prix des timbres augmente dans des proportions considérables, quand la baguette de pain disparaît pour un temps des boulangeries, il n'est pas étonnant que resurgissent

des souvenirs vieux de trente ans.

Ceci d'autant plus que le ton des gouvernants vient de changer. On n'entend plus, ces jours-ci, que propos alarmistes, menaces et appels pressants à la mobilisation et aux sacrifices. Quelle soudaine prise de conscience, alors que le problème se pose depuis dix mois ! Et quel manque d'imagination quant aux solutions annoncées ! On parle de rationner l'essence et de mettre fin aux gaspillages. Ces mesures — tardives — s'imposent peut-être pour franchir une mauvaise passe. Mais en quoi peuvent-elles résoudre une crise qui affecte la philosophie, la mentalité, les méthodes et les structures de la société industrielle ?

Car il s'agit aujourd'hui de passer d'un productivisme quantitatif à une civilisation de la qualité, de quitter l'ère du gaspillage pour construire

une civilisation du durable, de dominer la technique sans pour autant la détruire, par exemple en mettant fin à l'impérialisme de l'automobile sans abandonner ce moyen de communication.

Les désillusions du progrès conduisaient à ces choix, que les faits imposent désormais. Un projet de société devrait les ordonner, qui demande du temps, de l'ambition, et une constance certaine dans l'effort. Mais nous n'avons pour franchir le cap qu'une équipe pilotant à vue, faute de savoir tracer son chemin dans le long terme, et qui se prépare à gérer la pénurie comme elle gérât autrefois l'abondance.

C'est dire qu'elle s'est d'ores et déjà disqualifiée, moins de quatre mois après son accession au pouvoir.

Bertrand RENOUVIN

quelle défense pour la France ?

L'affaire de Draguignan a eu le don de faire couler des flots d'inepties. Les « imbéciles tristes » dont parlait Bernanos ont à gauche levé le drapeau repeint aux couleurs trotskystes de la lutte antimilitariste assimilée sommairement à la contestation de la conscription républicaine. En réponse les imbéciles joyeux à cheveux ras de l'extrême droite de grand-papa ont emboîté fidèlement le pas à Minute dans la défense du service militaire qui « scrongneugneu » permet seul au jeune Français de devenir un homme et d'assurer la défense du pays.

Les uns et les autres ignorent (ou feignent d'ignorer) que lier la conscription à l'impératif de défense nationale que ce soit pour dénigrer ou exalter cette dernière, relève d'une analyse

qui était exacte à l'époque de la guerre classique mais ne l'est plus à l'ère nucléaire. C'est bien pour cela que nous devons savoir gré à Philippe Marcovici dans le *Quotidien de Paris* (1) et au vice-amiral Antoine Sanguinetti dans le *Monde* (2) d'avoir rappelé aux laudateurs et aux contempteurs de l'armée « rétro » quelles sont les réalités militaires de 1974.

A travers l'étude du dossier qu'ils présentent, et sans préjudice de recherches plus approfondies, nous pouvons d'ores et déjà préciser nos positions dans le débat qui s'annonce et que le pacifisme imbécile des uns, les routines bureaucratiques des autres ont toutes chances de fausser.

1 - la force nucléaire, noyau central de l'armée moderne

Pour Philippe Marcovici comme pour Antoine Sanguinetti l'axe central de notre système de défense réside dans la dissuasion nucléaire.

Marcovici rappelle que l'idée de constituer une force nucléaire française remonte à 1956 voire à 1952. A cette époque la France dépend sur le plan atomique des U.S.A. qui seuls lui offrent un parapluie face à une éventuelle agression soviétique. En 1958, De Gaulle arrive au pouvoir : « Le général constate que la Grande-Bretagne, puissance nucléaire depuis le 3 octobre 1952 exerce en fait, conjointement avec les Américains desquels elle dépend étroitement, un véritable condominium sur l'O.T.A.N. De Gaulle, mécontent, exige un directoire à trois. Avec la France. Mais cette initiative se heurte presque aussitôt à l'hostilité des deux puissances nucléaires de l'Alliance et à celle de presque tous leurs partenaires. Il est probable que dès cet instant, De Gaulle prend la décision d'assurer à la France son indépendance nucléaire, en dehors de l'O.T.A.N. »

RIPOSTE GRADUÉE OU DISSUASION ?

De Gaulle est d'autant plus amené à faire ce choix que les Etats-Unis, à la même époque optent pour la théorie dite de la riposte graduée. Comme le rappelle Antoine Sanguinetti : « Cette doctrine de riposte graduée a été définie par les Américains en vue d'un conflit qui éclaterait en Europe, dans le but précis de le limiter à un affrontement militaire local, qui laisserait à l'écart le sol des Etats-Unis aussi bien que le sanctuaire soviétique. Cet affrontement est éventuellement nucléaire, aux risques et périls des populations indigènes du glacis concerné, mais sans qu'il puisse en résulter d'escalade au niveau supérieur des populations métropolitaines des Deux Grands. »

A la théorie de la « riposte graduée » qui réduit notre pays à l'état de champ de manœuvre pour les deux « super-grands », De Gaulle oppose la conception de la dissuasion nucléaire : « Au contraire, par définition, le refus du combat entre forces armées et de la guerre, fondé sur une menace de riposte apocalyptique « anti-cités » en cas d'atteinte aux frontières du sanctuaire national [...]. L'engagement dans la résistance, contraire de la « riposte graduée », c'est donc l'attaqué lui-même qui prend l'initiative

de l'escalade : et c'est ce qui rend ce jeu inadmissible aux super-puissances, attaquants potentiels assurés dans ces conditions de ne pouvoir contrôler à leur guise les conséquences d'une intervention qu'elles voudraient déclencher contre une puissance moyenne. »

Pour tenter d'éviter l'armement atomique de la France, les Etats-Unis proposèrent la constitution d'une force nucléaire multilatérale au sein de l'O.T.A.N. Force d'illusion en fait, car faute d'un pouvoir de décision propre à l'organisation ce sont les Etats-Unis qui seuls pourraient appuyer sur la gâchette.

Dès lors, le retrait de l'organisation militaire de l'Alliance atlantique est décidé par De Gaulle et effectué en 1966 à la grande colère

2 - défense nationale et volonté politique

Pour qu'une nation ait le désir de se défendre face à une agression, il est nécessaire que le chef de l'Etat soit décidé à prendre avec sang-froid et en toute indépendance les risques calculés d'une politique de dissuasion. Il faut en outre qu'il soit sûr de l'obéissance des forces armées. Il faut enfin que l'impératif de défense avec toutes les conséquences qu'il entraîne soit accepté par la nation.

UN SERVICE MILITAIRE INUTILE ?

L'agitation dans les casernes montre que cette troisième condition est loin d'être réalisée. Pourquoi ? Est-ce à cause de l'agitation fomentée par quelques groupes extrémistes, style « Front Communiste Révolutionnaire » instigateurs de l'appel des cent ? Mais comme le disait déjà Louis-Philippe à propos du prétendu complot orléaniste cause unique de la révolution : « On peut soudoyer une émeute mais non pas une révolution ». Or, l'écho rencontré dans les casernes par la propagande anti-militariste dénote un malaise profond. Et pour cause ! Les appelés qui font leur service éprouvent un sentiment accablant de désespoir et d'inutilité.

Inutilité que confirme l'amiral Sanguinetti : « Or, voici que la révolution nucléaire permet désormais à quelques spécialistes d'assurer l'invulnérabilité de la nation de façon plus efficace que les armées de masse de jadis. En même temps, les progrès de la technique, qui se tra-

de la droite atlantiste. Celle-ci propose comme alternative une force multilatérale européenne.

Mais celle-ci n'est qu'une force d'illusion car, outre le fait que l'Angleterre est inféodée aux U.S.A. et que l'armement nucléaire de l'Allemagne, interdit par le Traité de Paris, ne serait pas admis par l'U.R.S.S., on voit mal un directoire à Neuf prendre unanimement dans les minutes qui suivent une agression, la décision de faire jouer la dissuasion.

Il reste à savoir si la force de dissuasion française est crédible. C'est ce que contestent les pourfendeurs minutards de la « bombinette » gaulliste et autres Général Stehlin.

LA CREDIBILITE FRANÇAISE

Philippe Marcovici réfute avec pertinence cette argumentation spéculative et passionnelle. « Dans un ouvrage qui fait toujours, hélas, autorité (3) M. Raymond Aron écrivait pour contester la « réplique dérisoire » de la France : « L'Etat que nous appelons petit — par exemple la France — dissuaderait l'Union soviétique d'une agression directe s'il possédait un minimum de capacité de représailles, disons quelques dizaines d'engins balistiques assurés de survivre à une attaque du grand et d'atteindre des objectifs majeurs sur le territoire de ce dernier... Mais encore faut-il ajouter que ni la première ni la deuxième génération française n'atteindront à ce seuil d'efficacité. Il n'est même pas démontré que la force de la troisième génération y atteigne ». Précisons que M. Raymond Aron publiait ces lignes en 1963. Le paradoxe est qu'en 1974, un grand nombre d'analystes, parmi lesquels quelques « experts », les font toujours leurs. Or depuis, onze années se sont écoulées, au cours desquelles la France s'est dotée d'une parotie nucléaire qui, précisément, lui assure non seulement les quelques « dizaines d'engins balistiques » dont parle l'auteur du « Grand Débat », mais quelques centaines ».

La France a donc la possibilité de riposter à une agression nucléaire. Le voudra-t-elle ? Ceci est une autre histoire.

duisent par une augmentation effrayante des prix des armements conventionnels, ne permettent plus d'armer qu'un nombre d'hommes limité pour la protection directe des armes de dissuasion, pour l'accomplissement d'une manœuvre d'avertissement aux frontières, ou pour la projection de la puissance française hors de celles-ci.

Dès lors pourquoi maintenir le service militaire actuel ? « Pour créer et maintenir l'esprit de défense ? Mais l'esprit de défense d'une nation ne résulte pas de quelques mois passés ou perdus par ses fils dans le désœuvrement des casernes ! La volonté de défense procède directement de l'espoir que chacun, à son échelon, peut mettre dans son pays et dans la société qui lui est offerte : elle est faite de niveau de vie décent et de justice sociale, de dignité humaine et de fierté nationale, de dévouement aux causes communes et de sens civique appris dès l'enfance ; c'est l'affaire tout à la fois du politique, de l'économique, du législatif et de l'enseignement ! Mais le militaire ne peut y suppléer ! »

En fait, il n'existe plus que deux formes possibles de service militaire.

Ou bien un service de longue durée avec équipement de tous les appelés en armes modernes. Mais une telle politique serait horriblement dispendieuse sans être pour autant indispensable : l'existence d'une force de dissuasion dispense du recours aux « gros bataillons » surtout dans un pays qui n'a aucune volonté agressive.

europe verte

une sinistre farce

Ou bien un service de courte durée destiné à parfaire le sens civique en même temps qu'à mettre en état d'alerte et de disponibilité en cas de menace de guerre nucléaire. Ce service allierait, loin de toute caserne et de toute arme coûteuse, une instruction militaire adaptée à la protection de points sensibles à diverses formes de coopération avec des administrations civiles qui y trouveraient leur compte. Il est loisible de concevoir pour cela diverses formules pouvant aller, pour éviter les fâcheuses périodes de désœuvrement, jusqu'au service fractionné ou à temps partiel, accompli à proximité immédiate du domicile de l'appelé.

Ajoutons qu'un tel service — qui fait percevoir à l'appelé de façon concrète ce qu'est la défense de son pays — serait précieux pour susciter une résistance populaire à l'envahisseur dans le cas — toujours possible et que l'amiral Sanguinetti sous-estime — où une faille dans le système de dissuasion aurait mis celui-ci hors d'état de fonctionner.

LE MILITAIRE CONTRE LE SOLDAT

Il est vrai qu'une telle réforme se heurte à la pesanteur des appareils militaires. L'amiral Sanguinetti qui parle en orfèvre, décrit en termes féroces ces officiers de l'armée de terre qui rêvent de faire la guerre de Rommel et de Guderian, de ces aviateurs qui se prennent pour Goering, de ces marins qui vivent au temps de Raeder et de Doenitz. Bref, toute une partie de l'armée s'est constituée en institution conservatrice d'elle-même et finalement inutile.

Inutile et même nuisible car elle est dès lors la proie trop facile des railleries de la presse antimilitariste et, plus grave encore, du ressentiment des appelés envers les « culottes de peau ».

LE PROBLEME POLITIQUE

Mais par-delà la réforme de l'institution militaire, l'impératif de défense suppose une réforme de régime.

Le système fondé sur la dissuasion exige que celle-ci ne soit pas remise en question au sommet de l'Etat. Nous sommes apparemment à l'abri — dans l'immédiat — d'un abandon de cette doctrine puisque même les socialistes s'y sont ralliés de facto. Il n'en reste pas moins qu'un des deux principaux partis de l'opposition de gauche, le P. C., y est hostile. Quant aux centristes, manière Lecanuet ou J.-J.S.-S. qui sont au pouvoir, ils rêvent soit de la détruire soit de l'intégrer dans un ensemble européen. Il est douteux certes qu'ils passent un jour du fantasme à l'acte car il est maintenant vraiment difficile de « noyer comme des petits chiens » — pour parler comme Mitterrand — la force française. Mais l'europhisme diffus, le pacifisme larvé des libéraux au pouvoir peut suffire à transformer la volonté du chef de l'Etat en velléité puis en aboulie lors d'une crise supposant l'éventualité de l'usage de la dissuasion.

Par ailleurs, comment un état qui, dominé par les affairistes laisse le capital étranger coloniser notre pays peut-il être crédible lorsqu'il prêche la nécessité de défendre la patrie !

Enfin, rien ne nous dit que la lutte des factions n'amènera pas l'une d'elles à tenter d'utiliser l'armée comme instrument de prise du pouvoir. Rien ne le donne à penser actuellement. Rien ne le laissait à penser non plus dans le Chili de 1970. Et le risque est d'autant plus grand que les nécessités de la défense nationale exigent le développement d'une armée dont l'axe principal serait formé de professionnels.

Arnaud FABRE

Les agriculteurs ont donné une nouvelle preuve de leur patience proverbiale : avoir attendu plusieurs semaines la session de septembre des ministres de l'agriculture de la Communauté Economique Européenne pour savoir si leur pouvoir d'achat allait encore se dégrader et de combien ! Et cette session, si elle les déçoit, n'est cependant pas une source d'étonnement pour les observateurs de cette sinistre farce qu'est l'Europe verte.

LES OBJECTIFS

Rappelons d'abord les objectifs de la politique agricole commune tels que les décrit l'article 39 du **Traité de Rome**. La politique agricole commune a pour but :

- d'accroître la productivité de l'agriculture ;
- d'assurer ainsi un niveau de vie équitable à la population agricole notamment par le relèvement du revenu individuel de ceux qui travaillent dans l'agriculture ;
- de stabiliser les marchés ;
- de garantir la sécurité des approvisionnements ;
- et d'assurer des prix raisonnables aux consommateurs.

La **productivité** n'a cessé effectivement de s'améliorer mais le phénomène est bien antérieur au Traité puisqu'il a débuté dès 1948. Les consommateurs de produits agricoles n'ont dans l'ensemble pas à se plaindre du **niveau des prix**. Mais les marchés demeurent instables : ainsi la surabondance puis la baisse des stocks de lait et de beurre, la pénurie puis l'abondance de viande bovine. Et que dire de la **sécurité des approvisionnements**, alors qu'ils dépendent pour une part non négligeable de pays extérieurs à la C.E.E. ? Ainsi l'an dernier, l'embargo sur le soja décidé par les Etats-Unis a démontré la grande dépendance de l'Europe dans le domaine des protéines végétales. Quant aux **revenus** des agriculteurs, ils n'ont jamais cessé de se dégrader et cela dans tous les pays de la Communauté. Même les agriculteurs hollandais, qui se glorifiaient d'être les seuls à connaître la fameuse parité avec les autres classes sociales, ont vu en deux ans leur revenu moyen tomber à 75 % de celui des salariés.

On dit et on écrit beaucoup aujourd'hui que la crise qui ébranle le Marché commun agricole est due aux **problèmes monétaires** qui se sont développés depuis novembre 1968. C'est vrai mais **ce n'est pas la seule cause** : même dans un environnement monétaire stable, de graves difficultés étaient prévisibles. Ainsi l'impossibilité de bien maîtriser la production agricole — impossibilité due aux caractères spécifiques de l'offre agricole qui s'adapte nécessairement avec retard et donc parfois à contretemps ou à contresens — constitue une source importante de crises.

UN ECHEC PREVISIBLE

On a tant promis et tant espéré du vaste marché créé par l'Europe verte. C'était **raisonner faussement** à partir d'une théorie des grands

marchés qui s'applique beaucoup mieux aux produits industriels qu'aux produits agricoles.

De la formation d'un **vaste espace économique** on attendait une concurrence accrue et des débouchés nouveaux qui seraient facteurs de progrès. C'était oublier l'extrême difficulté — voire l'impossibilité — de modifier de façon importante et rapidement les structures agricoles, oublier que les besoins alimentaires sont limités et rapidement satisfaits, oublier aussi que l'agriculture de chaque Etat-membre était bien développée et non seulement la nôtre. On comprend, dans ces conditions, que certains aient pu affirmer avant l'établissement laborieux de la politique agricole commune qu'il serait peut-être moins difficile de tenter d'intégrer l'économie européenne en laissant l'agriculture aux bons soins de chaque pays concerné.

LES LIMITES DE L'ECONOMIQUE D'ABORD

L'Europe verte n'avait même pas besoin de difficultés dans le domaine monétaire ou dans celui de la maîtrise des productions pour marcher à sa perte. En effet, cette politique agricole commune, où le désaïssissement de l'Etat et le caractère supranational de la C.E.E. sont les plus marqués, repose sur une erreur idéologique dont les faits ont aujourd'hui raison.

Cette erreur, c'est « l'économie d'abord » comme fondement d'une communauté de nations. Erreur déjà dénoncée par Maurras il y a plus de vingt ans : « L'union des hommes sur la base des intérêts matériels est, de sa nature, de son essence propre, une erreur. Pourquoi ? **Parce que les biens matériels sont divisibles** et que leur division les diminue comme le pain quand on le coupe : il vient toujours un moment du temps, un point de l'espace où le degré, le mode, la part de la division mécontente, fait crier, disputer, batailler. Les économistes qui prétendent répondre à cela avec leur système de production toujours accrue n'ont pas encore compris que les produits, étant très divers, sont relatifs, comparables entre eux jusqu'à un certain point ; ils sont souvent, au-delà, incommensurables et uniques, donc disputables jusqu'à la mort... Parler d'échanges, de produits « complémentaires » n'est jamais vrai que jusqu'à un certain point mais pour être assuré suppose la présence et le jeu préalable des facteurs moraux et arbitraux, ceux-là même que l'économie a la prétention de créer ou de suppléer mais qui dépassent sa compétence comme sa puissance et dont il prétend toujours s'affranchir !... Ce n'est pas par l'économie que peut se faire l'union. L'économie ne peut nous apporter que division... ».

Sans liens fédérateurs profonds et puissants, une communauté reposant essentiellement sur des facteurs de division ne peut que courir à l'échec. Il en va ainsi de la communauté économique européenne et de ses entreprises : Europe verte mais sans doute aussi politiques régionale, monétaire et énergétique.

Jean TRELIVAN

(1) *Le Quotidien de Paris* des 17, 18, 19, 20, 21 septembre 1974.

(2) *Le Monde* des 19, 20, 21 septembre 1974.

(3) Raymond Aron « Le grand débat » (Calmann-Lévy).

n.a.f.-forum

Gérard Leclerc a reçu une très longue lettre d'un de nos abonnés qui venait de lire Un autre Maurras. Cette lettre nous a paru si importante que nous avons demandé à son auteur l'autorisation de la reproduire dans la N.A.F. et d'y répondre.

En voici de très larges extraits et l'esquisse de réponse que Gérard Leclerc a tenté d'y faire. Il ne pouvait s'agir que d'une esquisse, vu l'importance et l'étendue d'un débat que nous voulons largement ouvert.

capitalisme, contestation et révolution

Notre problème est de mesurer exactement les périls où nous vivons et de régler notre conduite sur le pire à éviter et le mieux à concevoir et à vouloir. La plus haute charité à l'endroit de nos contemporains et de nos descendants nous souffle, à l'oreille, la prudence. En dépit de toutes ses bonnes raisons contre l'Allemagne hitlérienne, Maurras, en 1938 en 1939, n'a-t-il pas réclamé la paix avec les moyens de la maintenir et de l'imposer ? Or, vous déclarez la guerre. Au capitalisme ! Ai-je bien compris ! Mais n'est-ce pas une ombre, un faux-semblant, un trompe-l'œil ?

Pour des raisons en grande partie esthétiques, mais aussi politiques, et sociologiques, et encore autre chose car tout se tient par quelque bout — je conviendrai sans difficulté que je n'éprouve pas un attachement inconsidéré pour la société industrielle et que je suis éloigné de l'optimisme d'un Pauwels.

LA FERMENTATION DE LA JEUNESSE

Il est tout à fait nécessaire de poursuivre la critique de cette société industrielle qui a grand besoin d'être améliorée, s'il est encore temps et si, historiquement liée à la démocratie moderne sous ses différentes formes y compris les plus barbares, elle n'est pas, comme le pressent un texte célèbre de Maurras — cité partiellement dans votre livre — destinée à fermer, précisément, l'histoire.

De même, il est tout à fait nécessaire de considérer les différentes fermentations qui travaillent aujourd'hui un parti assez nombreux de jeunes gens apparemment mal à l'aise dans leur état de sur-consommateurs, autrement qu'avec des yeux scandalisés et des regards de douairière éperdue.

Le bon médecin doit d'abord porter un bon diagnostic, en dépit de sa répulsion première pour le comportement obsédé et les réflexes vils que la sécurité « sociale » (?) l'Education « nationale » (?) et les idéologies régnautes ont inculquées à son patient. Il doit comprendre le malade et se faire comprendre de lui. C'est dire que les efforts tentés pour pénétrer, analyser, éclairer cette fermentation doivent être loués et poursuivis.

Allons plus loin. J'imagine, à lire votre journal, que votre effort vis-à-vis de cette fermentation de la jeunesse et du monde étudiant — celui qui vous est proche — va au-delà d'une « captatio benevolentiae », qui, vainement, resterait sur le seuil. Vous cherchez à entrer dans

l'état d'esprit de ces jeunes gens, à épouser leur querelle et leurs réactions. A pénétrer dans ce mécanisme bien particulier des phénomènes de masse, devant lesquels l'antique sagesse est parfois en défaut. Vous allez jusqu'à adopter leur vocabulaire : socialisme, révolution, aliénation, gauchisme, « changer la vie », vous avez fait vôtres leurs vocables.

En avez-vous fait votre profit ?

En ferez-vous le profit général, et national, et humain ?

Je n'ai pas le sentiment que Maurras, comme vous le dites, se fût jeté dans la révolution de 68. Vous citez des précédents. D'autres plaident en sens contraire.

CHAMPIGNONS PROTESTATAIRES

Je crains que vous n'exagériez surtout l'importance de l'épisode. Quelques graffitis sympathiques ne doivent pas faire oublier la chienlit. C'est vrai que ces temps sont pourris. Mais les champignons protestataires qui surgissent sur cette pourriture sont-ils d'une constitution plus ferme et d'un tissu plus sain ? Il se pourrait que les « condamnations » fulminées par certains à l'endroit de leur terreau nourricier soient aussi légères et vaines que celles d'un de ces évêques aggrégés, qui tonnent beaucoup, mais éclairent très peu.

Et dans ce n'importe quoi de leurs protestations, il peut se trouver des perles. Elles n'excusent ni ne justifient leur anarchie de vouloir nous entraîner un peu plus bas.

Capitalisme ou socialisme, nous sommes devant un problème de civilisation, celui de la civilisation dite industrielle. On ne le résoudra pas par la Révolution, instrument purement politique, et qui ne va pas toujours aussi profond qu'il paraît. La technocratie est un phénomène universel. Elle est simplement pire dans les régimes socialistes, à presque tous les égards. Je regrette que si votre livre souligne bien au passage les caractères de l'utopie socialiste et son impuissance à engendrer concrètement autre chose que la tyrannie de l'Etat, votre journal ne le fasse que beaucoup plus discrètement.

Or, si on observe les choses attentivement, et quels que soient les lourds griefs que le techno-capitalisme ait accumulé contre lui-même, il n'en reste pas moins qu'en fin de compte, il n'a réussi jusqu'ici à étouffer tout à fait, ni l'indépendance de l'esprit, ni la vitalité du tissu social, — alors qu'en face, la situa-

tion est catastrophiquement pire. — Il suffit d'y aller pour le voir.

Nous disposons d'un avantage incontestable encore que provisoire et limité sur nos malheureux collègues de l'univers socialiste. Il ne faudrait pas le gaspiller et scier la branche déjà incertaine où nous pouvons tout de même nous accrocher.

Cette situation étant ce qu'elle est, et le monde soumis à l'équilibre fragile de deux systèmes ou deux systèmes et demi à la fois complices et opposés, il faut prendre garde à tout faux pas qui pourrait déclencher un grabuge où nous perdrons nos dernières plumes, y compris celles des rédacteurs de la N.A.F., les journalistes et philosophes n'échappant pas alors au sort des autres bipèdes.

MAITRISER LA REVOLUTION ?

Une Révolution, c'est essentiellement un mécanisme qu'on déclenche. En resteriez-vous les maîtres ? De quel appareil disposez-vous pour lui conserver son cap quand d'autres sont mieux armés pour récupérer à leur profit cette énergie une fois lancée ?

Et puis, pour faire la révolution au nom des libertés réelles, de la société réelle, des pouvoirs réels, il faudrait que ceux-ci fussent assez solides pour supporter l'épreuve et n'en mourir point. Or, ils sont bien malades. Il faudrait d'abord les soigner et les fortifier.

Je sais bien que la vie recèle des ressources insoupçonnées et que l'espérance est de compter sur elles. Mais la plus funeste des erreurs serait de mettre l'espérance dans un grabuge incertain où les pires prendraient le pas sur les mauvais.

DANGERS DE L'ANTICAPITALISME

La puissance du capitalisme n'est pas un monolithe et l'on accrédié une idée entièrement fautive en le traitant comme tel. Ce que montre la Société occidentale (et à certains titres l'orientale aussi, — je parle des pays marxistes) c'est une féodalité comme l'histoire en offre maints exemples. C'est un phénomène quasi naturel. Le problème n'est pas d'appeler à la Révolution au nom de l'illégitimité de ces féodalités. De grâce, laissons la morale de côté, et laissons aussi aux bafouilleurs de morale dont le monde pullule, le soin d'apporter à la confusion générale le tribut de leurs condamnations ridicules et de leurs bénédictions insensées. La Société où nous vivons, est. Elle est

la guerre ? oui, mais contre qui ?

pleine de tares et de vices, mais elle est et nous y vivons.

Ententes, Banques, Industries, Financiers. Mais aussi Syndicats, partis, administrations, Eglises, tout cela constitue la féodalité d'aujourd'hui. Tout le problème politique est de les contenir, régler, rajuster, raboter, infléchir, équilibrer et parfois décapiter et briser, et de les réduire à leur juste niveau. Ceci est une affaire et ne peut être qu'une affaire d'Etat, non de rue ou de cénacles.

Elle suppose la restauration du pouvoir politique dans sa fonction propre. Je ne vois pas qu'elle puisse gagner à l'extension du désordre dans les profondeurs et dans toute l'étendue du pays.

Quant aux protestations contre la Société industrielle, je dis que toute entreprise qui tenterait de les dériver contre les seules structures « capitalistes » est foncièrement malhonnête (par omission de l'objectif symétrique qu'est la réalité de la société socialiste) et éminemment dangereuse...

Je devine votre souci. Au-delà d'une nécessaire réaction contre la technocratie actuelle — mais il faut la régler pour qu'elle n'apporte pas de l'eau au moulin du communisme international dont la mécanique dialectique ou politique peut justifier notre attention, non notre complicité — vous songez au danger d'un faux ordre, d'une fausse contre-Révolution, telle que l'histoire européenne de l'entre-deux guerres ou au-delà en fournit des exemples : ils ont fait peser leur hypothèque sur la droite française. Vous avez entièrement raison sur ce point.

REFAIRE DES AUTORITES VRAIES

La crise de civilisation que nous traversons — mais qui a eu des précédents — résulte d'un grand nombre de causes qui ne se réduisent pas au seul politique. L'effacement du contrepoids spirituel, l'évolution dangereuse de la civilisation industrielle et démocratique, le trouble et les incertitudes des différentes Eglises, et le champignonnement des écoles de pensée, les mythes abusifs et vagues de la « jeunesse », du « progrès », de la « liberté », de l'« égalité », des peuples ou des individus, et bien d'autres encore, tout se conjugue, dans cette crise, avec la démission ou la disparition des autorités vraies.

Il faut les refaire. Et en les refaisant éviter d'opposer massivement ce que la sagesse, sinon l'histoire, ne destine certainement pas à s'entredéchirer.

Maurras a passé sa vie à protester contre l'opposition obstinément entretenue par des partis de politiciens et des coteries d'idéologues entre des notions, des idées, des traditions ou des intérêts que la sagesse et l'histoire désigneraient comme complémentaires. Mais l'amitié entre les hommes ou les choses, les idées ou les temps, n'est maintenue que par l'effort attentif de la raison et du cœur.

Croyez-vous que toutes les tares de la société actuelle justifient qu'on abandonne cet effort de composition et de construction pour contribuer à accréditer une demi-douzaine de petits mots explosifs aux quatre vents de l'avenir français ?

François CHERON.

Nota : les intertitres sont de la rédaction.

Un autre Maurras commence à me valoir un courrier fort intéressant. Et encourageant. Mon secret espoir de contribuer à un meilleur éclairage et à une mise en perspective de la pensée et de l'action de la n.a.f., grâce au recours de l'itinéraire intellectuel de son inspirateur, me paraît se confirmer. La lettre de M. François Chéron, en ce sens, me comble tout à fait. Il est d'abord précieux d'apprendre qu'un familier des œuvres de Charles Maurras n'a pas découvert dans mon essai un Maurras tellement « autre » qu'une lecture commencée il y a environ trente-cinq ans, le lui avait révélé. Mais l'intérêt devient extrême quand ce « familier », pénétré de la même pensée vivante, en vient à jeter son regard sur la société contemporaine et très légitimement nous pose ses questions sur nos interprétations, nos engagements, nos projets. C'est un véritable débat qu'il nous propose. Nous l'acceptons d'autant plus volontiers qu'il semble devoir nous faire avancer vers plus de lumière.

Trop de polémiques émanant de milieux prétendus « maurrassiens » désorientés par notre mouvement, se sont révélées tristement stériles, ne faisant qu'alimenter malentendus et équivoques au seul profit de l'ergotage et de l'auto-défense crispée. Cette fois, s'il y a un désaccord, nous le marquerons nettement en tâchant d'en indiquer les limites et la portée exacte, dans le souci de fuir toute ambiguïté. Nous pourrions ainsi escompter quelques progrès. Ceci, d'autant plus que M. Chéron va directement à l'essentiel.

UNE SEULE QUESTION

Nous ne pensons pas, en effet, trahir sa pensée en condensant l'ensemble de ses questions en une unique interrogation : **est-il prudent pour la n.a.f. de s'engager sans retour dans une guerre totale contre le capitalisme ?**

A partir de là, les autres questions jaillissent normalement :

- 1) Mais ce capitalisme est-il tout mauvais ?
- 2) Ne risquez-vous pas gros à vous solidariser avec ses contempteurs ? a) les jeunes révoltés ; b) le socialo-communisme ?
- 3) La révolution est-elle le remède convenable aux maux dont nous souffrons ?

M. Chéron poursuit plus avant encore sa réflexion. Nous nous limiterons à ces points pour cette fois, espérant bien pouvoir traiter, par exemple, quelque jour, de la nécessité de l'aristocratie nouvelle qu'il espère. Mais le champ de discussion est déjà beaucoup trop vaste pour être exploré complètement dans cette page. Tentons quelques patrouilles d'éclaireur.

A l'interrogation fondamentale, nous ne pourrions répondre, bien entendu, qu'en conclusion. Il n'est pas certain, en effet, que l'accord puisse se faire sur le sens particulier des mots et le sens global de la phrase. Il nous faut d'abord prendre l'une après l'autre les trois questions subsidiaires : la principale peut-être alors s'éclairera-t-elle.

1. Déclarons-nous la guerre au capitalisme ?

Oui, si l'on veut... Ce peu d'enthousiasme trahit l'insatisfaction. Un ennemi, nous en avons bien un. Mais ce un s'identifie-t-il au capitalisme ? Très inadéquatement.

Il y a d'abord une querelle de mot. Maurras disait à peu près : nous en avons à ce isme

despotique. Comment pourrions-nous en avoir à l'acte de capitaliser, qui est consubstantiel à l'idée même de civilisation ? Les régimes socialistes eux aussi pratiquent l'accumulation du capital. Ainsi, lorsque nous nous en prenons au capitalisme, nous visons une certaine façon de s'approprier le capital, de le gérer, de le fétichiser, c'est-à-dire d'en faire la valeur suprême, l'aune où tout se mesure. Péguy montrait infiniment mieux que Marx comment la société d'Ancien Régime s'était dissoute au long du XIX^e siècle par la corruption de l'Argent qui avait défait tous les mœurs. Les mœurs c'est-à-dire les habitudes vivantes et quotidiennes dont l'âme secrète est le prix des choses et de la vie. Le travail, par exemple, la « valeur-travail » ! Le travail s'est dévalorisé lorsque l'argent au lieu de représenter le prix du pain est devenu objet de spéculation.

Nous voyons bien que le capitalisme désigne incomplètement ce que nous contestons : une certaine civilisation qui s'est développée avec l'apparition de la grande industrie et qui ne met pas seulement en cause un appareil de production, mais une philosophie implicite qui informe le corps social tout entier. Ceci explique pourquoi il nous arrive souvent de vitupérer le système. Le mot présente tous les inconvénients que l'on voudra. Il possède un avantage décisif : celui de désigner un ensemble cohérent, intégré, qui rassemble institutions politiques, structures, sociales, appareil économique, mœurs, valeurs, conception du monde.

Tel est notre ennemi : un système qui concentre le maximum de pouvoirs (politiques, économiques) au profit d'une caste dont la volonté de puissance sur les biens et sur les êtres se révèle sans limites, d'autant plus que s'affirment son nihilisme et son indifférence aux valeurs. Ce réquisitoire peut paraître sommaire, et par bien des côtés, il l'est. Pourtant, que l'on y réfléchisse un peu et l'on verra qu'il correspond très exactement à l'essence de la civilisation industrielle, telle que les meilleurs sociologues et philosophes contemporains l'ont perçue.

2. Ne risquez-vous pas gros, à vous solidariser avec les contempteurs du système ? a) les jeunes révoltés ?

Un tel système ne peut que provoquer des réactions de rejet, des crises, des révoltes. Une chose est de comprendre leurs raisons, leur quasi-inévitabilité, une autre est de sympathiser avec la folie de leur logique. Il nous est souvent arrivé de citer dans la N.A.F. les analyses fort intéressantes de « post-marxistes » mettant admirablement en lumière tel ou tel aspect du système. Mais, jamais, nous n'avons manifesté la moindre indulgence pour la philosophie implicite de ces écrivains : nietzschéisme orienté, anarchisme, etc. Et l'honnêteté de ceux qui nous ont accusés des plus noires compromissions est des plus douteuses, quand l'on sait notre sévérité implacable à l'égard de ces stratégies de fuite et de ces comportements suicidaires.

A la question : **a-t-on raison de se révolter ?** nous avons toujours répondu **oui, mais** pas n'importe comment et pas pour n'importe quoi ! En particulier, nous n'avons cessé d'attirer l'attention sur l'inanité des conceptions politiques de la contestation, fondée sur l'ignorance absolue de l'essence même du politique. Et surtout,

(suite en page 6)

(suite de la page 5)

car ceci commande cela, nous avons dénoncé la folie de la philosophie marginaliste, qui par opposition à la rigidité du système, à ses structures implacables, à sa rationalité mécanique, développe une volonté de destruction, déstructuration, « déconstruction » absolument folle. Qui plus que nous a dénoncé cet appel aux forces obscures, à l'irrationnel, à une prétendue fête ou libération qui a conduit tant de jeunes au pire des désespoirs ?

Il est vrai que plutôt que de gémir sur le malheur des temps, nous parlions franchement de toutes ces choses, car n'ignorant pas les vrais soucis de notre aujourd'hui, nous n'hésitions pas à entrer dans ses débats. La politique de l'autruche n'est pas notre fort. Il fallait bien prendre les jeunes d'aujourd'hui comme ils étaient, non pas pour les conduire à Katmandou, mais pour leur faire comprendre qu'il y avait une autre contestation possible et un engagement qui débouchait sur une œuvre positive.

b) et le socialo-communisme ?

Avons-nous manifesté de l'indulgence pour le système d'en face ? Toutes nos collections sont là pour infirmer une telle impression. Que l'on relise les analyses parues dans la N.A.F. sur les réalités d'au-delà du rideau de fer : on risque peu d'y trouver des louanges. Notre détestation pour ce système-là ne s'est jamais démentie.

Il est vrai qu'en revanche, nous nous en sommes pris à l'anticommunisme qui perpétuant les réflexes de la guerre froide, empêchait toute véritable appréciation des réalités politiques post-staliniennes, pour le plus grand profit de la propagande américaine et des partisans du

désordre établi. L'anticommunisme en mobilisant les instincts de peur annihilait jusqu'au bon sens politique : le mythe du complot cher à la droite ne cessait d'embrouiller tout essai d'analyse politique. C'est ce que nous voulons dire lorsque nous parlons de l'hypothèque de l'anticommunisme.

D'autre part nos lecteurs savent que nous avons toujours renvoyé dos à dos système Giscard et système Mitterrand.

3. La révolution est-elle le remède convenable aux maux dont nous souffrons ?

L'aura romantique qui enserme le mot révolution est bien fâcheuse. C'est pourquoi il faut préciser, qualifier ce substantif trop flottant : nous parlons donc de **révolution royaliste**. Car nous sommes sur ce point tout à fait d'accord avec M. Chéron : c'est l'Etat royal qui fera la révolution, qui accomplira les changements décisifs que nous attendons. Nous ne croyons guère aux fièvres subites et tôt oubliées qui provoqueraient par miracle un changement de trajectoire de la civilisation industrielle. Cela ne peut s'accomplir qu'avec le temps comme toute œuvre identique : raison, patience, cœur, enthousiasme soutenu, toutes ces vertus précieuses s'incarnent dans des institutions et non dans on ne sait quel coup de baguette magique.

L'action royale suffira-t-elle ? Evidemment non. Condition indispensable à l'essor des forces civilisatrices, elle ne saurait se substituer à elles. Il faudra au roi et la compétence du technicien, et l'éclairage du clerc. Force d'orientation et d'arbitrage, la monarchie est le contraire de l'Etat-tout. Seulement, l'intérêt de l'Etat arbitre, c'est de pouvoir débloquent des

situations impossibles, de rendre possible le nécessaire.

Nous pensons fermement que l'Etat royal en ayant raison du système, pourra progressivement réorienter les forces positives qui y sont trop souvent captées pour le pire. Car nous ne sommes pas manichéens, nous voyons parfaitement ce que le système recèle d'intelligence, de ressources, de talents. Seulement, nous voulons que l'ensemble soit remodelé au service de la communauté nationale, dans le sens des véritables valeurs. Telle est la signification de notre volonté révolutionnaire tout entière concentrée sur l'espérance royale.

Gérard LECLERC

la nouvelle ACTION FRANÇAISE

Edité par la S.N.P.F.

17, rue des Petits-Champs - Paris (1^{er})

Téléphone : 742-21-93

Abonnement trois mois : 20 F

Abonnement six mois : 40 F

Abonnement un an : 70 F

Abonnement de soutien : 120 F

C.C.P. N.A.F. Paris 642-31

Directeur de la publication

Yvan AUMONT

Imprimerie Abexpress

72, rue du Château-d'Eau - Paris (10^e)

notre appel de rentrée

Nous avons pour habitude, lors du lancement d'une souscription, d'écrire personnellement à tous nos abonnés pour leur expliquer nos besoins et faire appel à leur générosité. Cette année nous avons renoncé à le faire en raison de l'augmentation énorme des frais postaux qui nous cause un souci supplémentaire. C'est donc par la voie du journal seul que nous nous adressons à vous.

Déjà certains de nos lecteurs ont répondu, qu'ils en soient remerciés.

Mais c'est 6 millions d'anciens francs qu'il nous faut rassembler d'ici Noël pour assurer le financement absolument nécessaire à nos activités. Dans la crise que traverse l'ensemble de la presse française, des journaux comme le nôtre, vivant du seul produit de leurs ventes et de leurs abonnements, sans ressources publicitaires sont particulièrement vulnérables. Nos ambitions sont cependant immenses : accomplir la révolution royaliste, promouvoir et faire réussir un projet de civilisation. Tout ceci est intimement lié à nos possibilités de progrès matériel et tout ceci dépend donc de vous !

Yvan AUMONT

P.S. Versements à établir au nom de la N.A.F. CCP Paris 642-31 en précisant « pour la souscription ».

● Brochure : « campagne pour un Projet Royaliste ».

Tous les textes des allocutions de Bertrand Renouvin pendant les élections présidentielles.

Prix franco : 1 ex. : 4 F
5 ex. : 12 F
10 ex. : 25 F
50 ex. : 110 F.

● Affiches.

En deux couleurs au format 60 x 80. Elle a été spécialement conçue pour faire connaître l'hebdo et le *Projet Royaliste*.

Prix franco : 10 ex. : 7 F
50 ex. : 28 F
100 ex. : 50 F
500 ex. : 190 F.

● Numéro spécial de la N.A.F.

Le numéro d'Août 74 de la N.A.F. est un excellent instrument de propagande. Diffusez-le autour de vous.

Prix franco : 5 ex. : 11 F
10 ex. : 20 F
50 ex. : 75 F.

Commandes accompagnées de leur règlement à la N.A.F., 17, rue des Petits-Champs. 75001 Paris - C.C.P. N.A.F. 642-31 Paris.

un autre maurras

Le livre de Gérard Leclerc *Un autre Maurras* est paru à la fin du mois de juillet et tous les souscripteurs de l'édition courante de l'ouvrage doivent l'avoir reçu à l'heure actuelle. Les éditions originales numérotées seront expédiées dans le courant septembre.

L'ouvrage est en vente maintenant aux conditions suivantes :

1 ex. : 30 F franco
3 ex. : 80 F franco
5 ex. : 120 F franco
10 ex. : 200 F franco

Commandes à adresser, accompagnées de leur règlement, à I.P.N. - B.P. 558 - 75026 Paris Cedex 01 - C.C.P. La Source 33 537-41.

SECTION DU 15^e - MALAKOFF - ISSY - VANVES

Reprise des réunions hebdomadaires le vendredi 27 septembre à 21 heures précises au Café des Sports, 25, rue Alain-Chartier (métro Convention). Les lecteurs de la N.A.F., même s'ils n'habitent pas l'arrondissement, sont cordialement invités à participer à nos débats.

LA N.A.F. RECHERCHE...

● Un militant, pourvu d'une voiture, et libre tous les mardis soirs de 18 heures à 19 heures, pour assurer le transport de la *N.A.F. hebdo*.

● Une ou plusieurs personnes pouvant assurer — une ou deux heures par semaine — un travail de bureau, de préférence le matin.

THESE

Bertrand Renouvin : *L'A.F. devant la question sociale*. 360 pages ronéotées Franco 70 F

TEE-SHIRT

« Révolution royaliste » 3 tailles - Franco 23 F

"I" comme larzac...

L'affaire du Larzac, qu'est-ce que c'est ? Une atteinte aux droits imprescriptibles de la Défense nationale ? Un nouveau thème pour les grandes manœuvres de la « subversion » ? Beaucoup de bruit pour quelques arpents de terre ? Ou bien une juste révolte contre une décision insensée ? On a échangé tellement d'arguments depuis quatre ans qu'on finissait par s'y perdre, avant que Yves Hardy et Emmanuel Gabey rassemblent les éléments d'un dossier complexe (1) et révèlent les implications étonnantes de ce combat.

Une affaire qui commence en 1970, lorsque les 103 paysans du Larzac apprennent — par la télévision — que la superficie du camp militaire installé de longue date sur le plateau passera de 3 000 à 17 000 hectares. Décision qui remet en question un effort entrepris dix-sept ans plus tôt, et qui s'était traduit par une indéniable renaissance de l'activité agricole.

Pourquoi ? Parce que, selon les militaires, les camps sont saturés et que les conditions nouvelles du combat exigent de vastes territoires. Deux arguments qui devraient clore le débat et justifier le service demandé... s'ils ne se révélaient pas, à l'analyse, d'une fragilité extrême. Car la saturation mathématiquement démontrée n'existe que dans la mesure où toutes les unités seraient réunies au même moment, ce qui n'est jamais le cas. Car cette « saturation » tant déplorée n'empêche pas que les camps soient prêtés aux armées étrangères, qu'il s'agisse des Anglais du Larzac, des Allemands aux Rochilles, des Hollandais à La Courtine ou des Américains à Canjuers. Car enfin les « conditions nouvelles du combat » peuvent fort bien être recrées sur simulateurs, comme dans l'aviation civile et la marine marchande.

Le dossier technique manque donc de sérieux, à tel point que Michel Debré, aux dires des auteurs, se préparait à enterrer l'affaire au moment où il quitta le ministère de la Défense nationale. Restent, pour expliquer ce projet absurde, les pressions d'une Armée de terre qui cherche à retrouver dans l'hexagone les territoires dont elle disposait outre-mer, et celles d'un député local en quête de suffrage et mal informé des véritables sentiments de ses électeurs... Pressions qui aboutissent à l'explosion

que l'on sait, jalonnée de manifestations locales et de marches sur Paris à tel point que le Larzac devint, en 1973, la « vitrine de la contestation ». Yves Hardy et Emmanuel Gabey racontent par le menu l'histoire de cette révolte, où l'on rencontre les maos, Lanza del Vasto et le clergé, mais aussi des syndicats au rôle équivoque et un Parti communiste d'une discrétion extrême : condensé très révélateur des stratégies des uns et des autres dans la France de l'après-mai.

Si le livre n'était que cela — dossier technique et monographie politique — il mériterait déjà qu'on s'y arrête. Mais il va plus loin et plus profond. Car le petit fil du Larzac n'arrête pas de se dévider, conduisant sur d'autres terrains, révélant de nouveaux problèmes. Car les paysans menacés d'expropriation élèvent des brebis. Ces brebis produisent du lait qui sert à la fabrication du Roquefort. Et le Roquefort, c'est une Société — dont les pratiques révèlent les équivoques d'un certain corporatisme — et qui s'empresse de récupérer le combat des paysans sur le plan publicitaire et commercial, sans que ces derniers puissent être sûrs de son appui dans l'avenir...

Et puis il y a la spéculation, dans ses rapports étroits avec la politique. Il est par exemple intéressant de relever que le député U.D.R. Lunet de la Malène, sans doute bien renseigné, a acheté en 1966, 270 hectares sur le Larzac, pour la modique somme de 50 000 francs. Exproprié, ce député de Paris recevrait 500 000 francs pour le « préjudice subi ».

Et puis enfin, même si l'affaire est classée sur le plan militaire, il y a cette seconde bataille du Larzac qui s'annonce, contre le piège de l'industrie touristique. Car il ne suffit pas de « sauver le Larzac ». Encore faut-il savoir au bénéfice de qui.

D'où le caractère symbolique de ce combat par-delà les problèmes techniques et les péripéties politiques : c'est à un choix de société qu'il contraint, et c'est la société marchande qu'il met en cause.

B. LA RICHARDAIS

(1) *L... comme Larzac* est en vente à nos bureaux, au prix de 31 F (franco 35 F).

mayotte

(suite de la page 8)

centaines. En juin 1973 une équipe de télévision est venue faire un reportage aux Comores et a commencé par Mayotte. Aussitôt le Président du Conseil du Gouvernement du Territoire a ordonné l'évacuation de toute l'équipe de journalistes et le reportage a été saboté. Une autre fois le journaliste André Blanchet a été victime des mêmes procédés. Lorsqu'il a voulu louer un avion privé pour se rendre à Mayotte, le gouvernement territorial a réquisitionné l'appareil. A la suite de nombreuses démarches la réquisition a été levée mais pour une durée n'excédant pas trois heures. Or le voyage aller-retour à Mayotte demande au moins deux heures... Une heure de reportage, c'est dérisoire, d'autant plus que les fonctionnaires territoriaux en service à Mayotte ont prétendu ne pas connaître le « **Mouvement Mahorais** »... ce n'est que par hasard qu'André Blanchet a pu rencontrer un de nos militants, alors qu'il allait repartir !

A. G. - De telles manœuvres d'intimidation sont monnaie courante. Le 13 octobre 1969 une de nos militantes a été tuée par les forces de l'ordre. En février 1972 un autre de nos amis a été assassiné par un partisan du gouvernement comorien. Aujourd'hui le meurtrier vit librement, protégé par les autorités de Moroni. Vous avez également entendu parler de l'arrestation de M. Bamana, un des représentants du « **Mouvement Mahorais** » : condamné à quarante jours de prison pour cause d'attachement à la France. Comme l'a dit M^e Valéry-Radot (2) lors de son procès, cela fait vraiment honte à la justice... Je pourrais aussi vous citer mon propre cas et vous montrer une photocopie de lettre signée par M. Abdallah, Président du Conseil, demandant mon licenciement. Cela se passe aujourd'hui, je vous laisse imaginer ce que sera l'avenir si l'on nous abandonne.

NAF - On parle à Paris d'un système fédéral qui protégerait l'identité du peuple mahorais...

A. G. - Le système fédéral prévu en métropole n'est pas une garantie.

M. H. - En effet, les responsables comoriens auront toute liberté pour modifier la Constitution après l'indépendance. Jamais nous n'accepterons d'être asservis par les autres îles.

(à suivre)

Propos recueillis
par **J.-A. MOURGUE**

(2) Président du Comité de Soutien au Peuple Mahorais, 78, rue Dutot, 75015 Paris.

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement d'essai de trois mois (20 F), 6 mois (40 F), un an (70 F), de soutien (120 F) (*)

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession : Année de naissance :

(*) Encadrez la formule de votre choix.

C.C.P. NAF 642-31 Paris

à retourner à la naf - 17, rue des petits-champs - paris 1^{er}

mayotte

ou la volonté de rester français

A plusieurs reprises la naf a attiré l'attention de ses lecteurs sur les dangers qui découlaient de l'évolution de la politique française aux Comores (1). Aujourd'hui c'est tout un peuple qui est plus particulièrement menacé : 40 000 de nos compatriotes risquent de se trouver abandonnés malgré eux si le Parlement refuse de voter un amendement au projet de loi conçu par le Ministre des DOM et TOM qui prévoit un référendum global sur l'indépendance de l'archipel.

M. Marcel Henry, Député à l'Assemblée Territoriale des Comores, et Adrien Giraud, Délégué Général du « Mouvement Mahorais », ont bien voulu nous éclairer sur la situation particulière de Mayotte et sur l'humiliation subie par sa population, victime de son attachement envers la France. Nous publions cette semaine la première partie de l'entretien.

J.-A. M.

(1) Voir N.A.F. numéros 109, 128 et 141.

NAF - Monsieur le député, de quand date l'attachement du peuple mahorais envers la France ?

Marcel Henry - De plus d'un siècle. L'île de Mayotte fut cédée volontairement à la France par un traité signé en 1841 entre Louis-Philippe et le roi de cette île, Andriantsoly. Elle devint alors colonie française. Sur le plan administratif, la colonie de Mayotte fut rattachée à la Réunion du 5 mars 1841 au 29 août 1843. Par les traités de janvier et avril 1886 et celui de 1892, l'île d'Anjouan, puis les îles de Mohéli et de la Grande Comore demandèrent le protectorat de la France à leur tour, soit quarante-cinq ans après Mayotte. Il faut noter que les raisons qui présidèrent à l'option de ces îles furent pour chacune très diverses. Pour la Grande Comore, ce fut le souci de se soustraire à l'implantation des Allemands dans cette zone. Pour l'île d'Anjouan en proie à des luttes intestines sanglantes, la recherche du protectorat français fut la seule alternative qui lui permit de retrouver la paix. Pour Mohéli il en alla de même. Chacune de ces trois îles fut alors administrée par un Résident relevant de l'autorité directe d'un Gouverneur siégeant à Mayotte où un conseil représentait les intérêts des trois protectorats qui continuèrent leur vie propre. En 1897 l'administration des Comores fut réorganisée. Un administrateur résidant à Dzaoudzi, chef-lieu de Mayotte, est chargé de toutes les affaires concernant la colonie et exerce seulement une surveillance politique des protectorats dont l'administration est confiée à des fonctionnaires relevant directement de la Métropole.

Cette situation demeura inchangée jusqu'en 1912. A cette époque les protectorats de Mohéli, Anjouan et Grande Comore devinrent également colonies françaises et, pendant trente-huit ans, elles furent rattachées administrativement au Gouvernement Général de Madagascar. En 1950 l'autonomie des îles fut rétablie et, pour la première fois, on utilisa officiellement la dénomination d'« Archipel des Comores ».

Lors du référendum de 1958, l'archipel opta pour le statut de Territoire d'Outre-Mer avec Assemblée Territoriale siégeant à Mayotte, choix significatif du particularisme mahorais dont le peuple avait demandé la départementalisation de l'île. En 1962 le siège de l'Assemblée fut transféré à Moroni contre l'avis des députés de Mayotte qui ne cessèrent de réclamer le statut de D.O.M.

Mayotte n'a fait partie de l'ensemble comorien créé par la France que contrainte par des

raisons d'administration : nous estimons aujourd'hui avoir le droit de choisir librement notre destin et de rester Français !

NAF - Quelle est l'attitude du Gouvernement français ?

Adrien Giraud - Chaque fois que nous avons fait part de nos inquiétudes aux différents ministres qui se sont succédé rue Oudinot, on nous avait rassurés. M. Messmer — qui connaît bien le problème des Comores — a publiquement déclaré qu'en cas de référendum sur une éventuelle accession à l'indépendance, le décomptage des voix se ferait île par île. Cela se passait en 1972. Puis, en juin 1973, Stasi changea de politique et affirma que l'on ne tiendrait plus compte que de l'ensemble des résultats électoraux. Cependant, les accords signés à cette époque n'ont aucune valeur à nos yeux puisqu'ils n'ont jamais été adoptés en Conseil des Ministres ou ratifiés par l'Assemblée Nationale, ainsi que le prévoyait le texte même de la convention. Cet été, Stirn, actuel ministre des D.O.M. et T.O.M. a pourtant confirmé la position de son prédécesseur et un projet de loi va être déposé au mois d'octobre au Parlement, d'où notre présence à Paris pour tenter d'obtenir le vote d'un amendement au projet gouvernemental. Tout ce que nous demandons, c'est l'application du paragraphe 3 de l'article 53 de la Constitution qui spécifie clairement que « nulle cession, nulle adjonction de territoire n'est valable sans le consentement des populations intéressées ». Si les autres Comoriens veulent l'indépendance, c'est leur affaire. Nous à Mayotte, nous ne réclamons que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, en l'occurrence de continuer à faire partie de la communauté nationale française.

NAF - Comment expliquez-vous la volte-face des autorités métropolitaines ?

A. G. - A la base, il y a un manque total d'information. Les déclarations de Stirn prouvent que le Gouvernement français ne connaît absolument pas le problème qui se pose à Mayotte. Le Gouvernement de Paris est mal informé parce que les gens qui ont la charge de le renseigner — entre autres le Délégué général et le colonel de gendarmerie — vivent à Moroni dans l'entourage du Gouvernement comorien. Leur maintien aux Comores est d'ailleurs fonction du bon plaisir du Président du Conseil du Gouvernement du

territoire. A Mayotte, nous sommes abandonnés. Les fonctionnaires de l'Assistance technique ont le choix entre le silence ou leur renvoi en Métropole. Même les juges ne sont plus inamovibles et plusieurs d'entre eux ont été déplacés pour cause de francophilie... Stirn a également justifié sa position en prenant prétexte d'un prétendu affaiblissement du « Mouvement Mahorais » alors que rien n'est plus faux ! Lors des élections générales du 3 décembre 1972 le « Mouvement Mahorais » a obtenu plus de 85 % des voix à Mayotte ; or six mois plus tard, Stasi amorçait déjà l'évolution qui devait aboutir à la crise actuelle due à la remise en cause de l'engagement solennel pris par M. Messmer... Tous les observateurs qui ont assisté aux rassemblements du mouvement ont été impressionnés par notre détermination. Quels que soient les injustices et mêmes les sévices dont nous sommes victimes, le « Mouvement Mahorais » reste ferme et résolu. La raison d'être du mouvement — présidé par Mme Zainam'bère — est de maintenir Mayotte française. Telle est notre unique mission.

M. H. - Une autre explication peut être recherchée au niveau de la politique étrangère française. Je suis presque sûr que Paris craint de se « salir » les mains aux yeux de l'O.N.U. ou de l'Organisation de l'Unité Africaine, calcul au demeurant stupide : l'opinion africaine est sage et n'a jamais critiqué fondamentalement les positions du « Mouvement Mahorais ». L'abandon de Mayotte ne pourra être interprété que comme un signe de lâcheté manifeste. Enfin, il est possible que le Gouvernement français s' imagine qu'en cédant aux prétentions colonialistes de Moroni il parviendra à sauvegarder l'influence française aux Comores. Ce serait alors vraiment une politique à courte vue. Les Comores indépendantes suivront fatalement l'évolution des pays qui l'entourent, Madagascar par exemple. Bien sûr, les premiers temps on signera des accords de coopération, y compris sur le plan militaire. Mais dites-vous bien que tôt ou tard le Gouvernement comorien sera débordé par ses jeunes intellectuels qui, déjà, ne veulent pas entendre parler de présence française après l'indépendance.

A. G. - Quant à Mayotte, si elle devient indépendante contre la volonté de l'immense majorité de sa population, pour la France il sera trop tard. Rien n'empêchera les Mahorais de brûler ce qu'ils auront adoré. Nous ne pouvons être considérés comme des pions, il sera inutile de nous raconter des boniments après nous avoir rejetés. Aujourd'hui nous avons confiance en une France à laquelle nous appartenons et qui nous a parlé autrefois de grandeur, mais demain, je vous l'assure, il sera trop tard... Après avoir placé tous ses espoirs dans la France, la population de Mayotte se tournera ailleurs et cherchera de nouvelles protections. Pour nous, il n'y aura pas d'autre choix.

NAF - En Métropole, on ne parle guère des Comores et l'opinion ignore presque tout du drame qui s'y déroule. A quoi attribuez-vous ce silence ?

M. H. - Tous les moyens ont été bons pour étouffer « l'affaire » et ce, à tous les niveaux. Je vous citerai deux exemples, mais il y en a des

(suite en page 7)